

1/ Les patients au régime agricole

Le nombre d'affiliés au **régime agricole** ayant bénéficié d'au moins un remboursement de soins de ville sur les huit premiers mois de 2025 diminue de 1,6 % par rapport à la même période de l'année précédente (- 3,6 % pour les patients non-salariés agricoles et - 0,4 % pour les patients salariés agricoles). Sur une année complète mobile, la baisse est de 1,5 % pour l'ensemble du régime (- 3,4 % dans le régime des non-salariés et - 0,4 % dans le régime des salariés).

Fin août 2025, le nombre de patients en affection de longue durée (**ALD**) a reculé de 0,4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Les évolutions sont contrastées selon le régime, avec une diminution de **3,0 %** des patients affiliés au régime des **non-salariés** (en lien avec la baisse démographique de ce régime) et une croissance de **2,5 %** pour ceux relevant du régime des **salariés** (qui peut s'expliquer par le vieillissement de la population).

Données en date de remboursement à fin août 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Evolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)		
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés
Evolutions pour l'ensemble des patients	-1,5%	-3,4%	-0,4%	-2,1%	-1,6%	-3,6%	-0,4%
Evolutions pour les patients en ALD	-0,3%	-2,9%	2,5%	-0,7%	-0,4%	-3,0%	2,5%
Part des patients en ALD	27%	38%	21%	27%	28%	38%	21%

Source : MSA.

2/ Soins de ville : comparaison Réalisations / Prévisions, en date de remboursement

Fin août 2025, les réalisations du régime agricole sont **supérieures de 30,3 millions d'euros** aux prévisions faites au cours de l'été 2025 (sur la base des remboursements à fin mai 2025), soit un écart de 0,9 point entre l'évolution prévue (+ 1,3 %) et l'évolution réelle (+ 2,2 %). Par régime, les réalisations sont supérieures de **22,6 millions** aux prévisions pour le régime des **salariés agricoles**. L'écart est moins important pour le régime des **non-salariés agricoles** avec un différentiel de 7,7 millions.

Les réalisations sont **supérieures de 24,4 millions** d'euros aux prévisions pour les **médicaments** et de **5,5 millions** pour les **médecins spécialistes**. A l'inverse, les remboursements des **médecins généralistes** (- 3,8 millions) et les versements d'indemnités journalières (IJ) au titre d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle (ATMP) (- 1,9 millions) sont inférieurs aux montants prévus.

Soins de ville (1) Janv. à août 2025 (en millions d'euros)	Régime agricole			Non-salariés			Salariés		
	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart	Réalisation	Prévision *	Ecart
Montant	3 487,3	3 457,0	+30,3	1 570,0	1 562,3	+7,7	1 917,3	1 894,7	+22,6
Evolution	+2,2%	+1,3%	0,9 pt	-0,3%	-0,8%	0,5 pt	+4,4%	+3,2%	1,2 pt

* prévisions réalisées avec les réalisations à fin mai 2025

Source : MSA.

3/ Soins de ville : évolutions en date de remboursement (CVS-CJO^[1])

La chaleur des mois estivaux n'affecte pas les remboursements de soins de ville. Au régime agricole, les dépenses d'août talonnent de près celles de juillet, on note - 0,4 % après + 0,3 % le mois dernier en évolution mensuelle. L'ensemble poursuit une trajectoire plutôt ascendante depuis le début de l'année civile. De janvier à août, le taux PCAP monte à 3,8 %.

La hausse résulte de l'augmentation de **5,9 %** des remboursements du régime des **salariés agricoles** et est minorée par l'évolution plus modeste (**+ 1,3 %**) des remboursements du régime des **non-salariés agricoles**. Sur douze mois glissants, les dépenses de soins de ville augmentent de 2,9 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** connaissent en ce huitième mois de l'année une baisse à hauteur de - 2,6 % par rapport au mois précédent induite principalement par le recul du nombre de consultations et visites (- 1,6 %). De janvier à août, les remboursements restent dynamiques avec un taux PCAP à **+ 4,4 %** suite au passage de 26,5 € à 30 € de la consultation en fin 2024.

Une faible activité aoutienne est observée pour les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes** avec - 0,8 % ce mois-ci après + 1,5 % en juillet. L'évolution PCAP affiche un taux de **+ 6,7 %**.

Après des oscillations marquées les trois derniers mois, les remboursements d'**honoraires des dentistes** ralentissent en août par rapport à juillet (- 1,3 %). Quant au taux PCAP, il reste soutenu pour cette profession avec **+ 7,0 %**.

Du côté des professionnels de santé du paramédical, on retrouve un niveau soutenu des remboursements chez les **masseurs kinésithérapeutes**, avec un niveau similaire au point haut de mai. L'évolution depuis le début d'année reste cependant modérée avec **+ 2,3 %**. Les remboursements relatifs aux **soins infirmiers** sont relativement stables depuis avril 2025. De janvier à août, les montants remboursés croissent de 0,9 % par rapport à la même période l'an passé.

Depuis le pic de rattrapage en mai, les remboursements d'**analyses médicales** chutent mais restent à un niveau supérieur à ce mois. Sur les huit premiers mois de l'année, les montants remboursés diminuent de **9,0 %** en raison de la baisse observée tout au long de l'année 2024 et des baisses de tarifs réalisées en septembre 2024.

Les remboursements de **transports de patients** augmentent de 1,9 % à fin août. En cette fin des vacances scolaires, le dynamisme de juillet s'efface, on note - 0,8 % ce mois-ci.

Auguste talonne ici aussi juillet pour les versements d'**indemnité journalière (IJ) maladie** (-0,1 % entre les deux mois), le taux PCAP de cette série se hisse à + 3,4 %, taux inférieur à ceux observés en début d'année. Pour les versements d'IJ ATMP, août est inférieur d'1 % à juillet, il s'agit de la deuxième baisse consécutive. Le taux PCAP plafonne à **+ 1,6 %** à fin août.

En **officine**, les remboursements de **médicaments** se situent sur une tendance stable pour le troisième mois consécutif. A fin août, le taux PCAP demeure cependant élevé avec + 5,8 %. Les remboursements de **médicaments rétrocedés** après le pic de rattrapage en mai, repartent à hausse : plus de 9 % d'évolution mensuelle sur la période estivale. Le niveau à fin août est supérieur à celui d'avant le pic de rattrapage. A fin, le taux PCAP est quasi nul (+ 0,3 %).

Enfin, les **dispositifs médicaux** sont en hausse de **3,7 %** à fin août avec une hausse mensuelle d'1 %.

Évolution des remboursements de soins de ville en date de remboursement CVS-CJO à fin août 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin août 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,9%	+0,3%	+5,2%	+1,3%	+3,8%	+1,3%	+5,9%	+1,3%	-0,4%
Soins de ville hors produits de santé	+2,2%	-0,8%	+4,5%	+0,3%	+3,0%	+0,1%	+5,2%	+0,5%	-0,9%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+3,9%	+0,5%	+6,5%	+0,1%	+6,2%	+2,5%	+9,0%	-0,9%	-1,3%
- Médecins généralistes	+1,5%	-2,5%	+4,7%	-0,6%	+4,4%	-0,2%	+8,2%	-0,2%	-2,6%
- Médecins spécialistes	+5,0%	+2,0%	+7,3%	+2,5%	+6,7%	+3,6%	+9,1%	+1,4%	-0,8%
- Dentistes	+3,6%	-0,1%	+6,1%	-8,1%	+7,0%	+2,8%	+9,8%	-10,7%	-1,3%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+1,1%	-1,5%	+5,2%	+0,4%	+1,8%	-0,6%	+5,5%	+0,2%	-0,1%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,0%	-0,8%	+5,2%	+1,9%	+2,3%	-0,4%	+5,5%	+1,2%	+1,4%
- Infirmiers	+0,1%	-2,0%	+4,0%	-0,5%	+0,9%	-0,9%	+4,2%	-0,5%	-0,5%
Laboratoires	-10,4%	-14,7%	-6,7%	-12,2%	-9,0%	-13,8%	-5,0%	-9,9%	-4,3%
Frais de transports	+1,9%	-0,2%	+4,1%	+3,0%	+1,9%	-0,1%	+4,1%	+3,3%	-0,8%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,4%	+4,1%	+3,3%	+1,7%	+2,8%	+3,0%	+2,7%	+3,7%	-0,4%
- IJ maladie	+4,1%	+5,4%	+3,8%	+1,3%	+3,4%	+3,6%	+3,4%	+3,8%	-0,1%
- IJ ATMP	+2,4%	+1,8%	+2,5%	+2,5%	+1,6%	+1,9%	+1,5%	+3,6%	-1,0%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+4,2%	+1,8%	+6,7%	+3,1%	+5,1%	+2,9%	+7,3%	+2,7%	+0,4%
Médicaments :	+4,4%	+2,3%	+6,6%	+3,6%	+5,5%	+3,6%	+7,4%	+2,9%	+0,2%
- Médicaments délivrés en ville	+4,8%	+2,8%	+7,0%	+4,2%	+5,8%	+3,9%	+7,8%	+3,4%	-0,3%
- Médicaments rétrocedés	-2,4%	-8,1%	+1,4%	-4,5%	+0,3%	-2,8%	+2,3%	-3,8%	+9,3%
LPP	+3,4%	+0,3%	+7,1%	+1,5%	+3,7%	+0,8%	+7,0%	+1,9%	+1,0%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

En juin, les remboursements du régime agricole en date des soins repartent légèrement à la hausse avec + 0,6 % comparé à mai. Sur les six premiers mois de 2025, les dépenses progressent de **3,6 %** par rapport à la même période de l'an passé. Cette augmentation est principalement portée par le régime des salariés agricoles (+ 5,9 %), alors que l'évolution est plus contenue chez les non-salariés agricoles (+ 1,0 %). En rythme annuel glissant, la croissance atteint 2,5 %.

Les remboursements d'honoraires des **médecins généralistes** augmentent de **4,5 %** fin juin. En cause notamment, le relèvement du tarif de consultation de 26,5 € à 30 € intervenu fin décembre 2024. Le mois de juin est plus dynamique (+1,5 %) que le mois de mai. Concernant les remboursements d'honoraires des **médecins spécialistes**, on note une timide évolution de 1 % par rapport à mai, le taux PCAP reste soutenu à **+ 6,5 %**.

Pour les soins **dentaires**, la tendance haussière observée les mois précédents reprend son cours exception faite du mois de mai : + 1,2 % après - 2,0 %. L'évolution PCAP atteint + 6,7 % ce mois-ci.

Les remboursements des **masseurs kinésithérapeutes** sont en hausse de 2,3 % en PCAP fin juin, tandis que ceux des soins **infirmiers** sont en baisse de 1,2 %.

Les laboratoires **d'analyses médicales** stationnent à un taux PCAP négatif de 9 % à fin juin du fait de la décroissance initiée en 2024. Néanmoins, semble se dessiner depuis février un certain dynamisme (avec des évolutions mensuelles toutes supérieures à 1 %).

Pour les **transports de patients**, après deux mois en baisse, les montants remboursés repartent sur une légère hausse. On note + 0,7 % d'évolution mensuelle et +3,6 % sur les huit premiers mois de l'année.

Les versements **d'indemnités journalières (IJ) maladie** montent à 5,7 % d'évolution à fin juin. Après la hausse connue en janvier, les versements tendent à se rapprocher des valeurs observées fin 2024. Les versements **IJ AT** sont stables sur les six premiers mois de l'année (+ 0,3 % de PCAP).

Les remboursements de **médicaments délivrés en ville** augmentent : **+ 5,6 %** de janvier à juin 2025 par rapport à la même période de 2024. Les montants remboursés progressent pour le cinquième mois consécutif. Les **médicaments rétrocedés** enregistrent une hausse atypique en juin avec + 5,7 % (après - 2,0 %). Sur les six premiers mois de l'année, les montants remboursés sont en hausse de + 2,5 %.

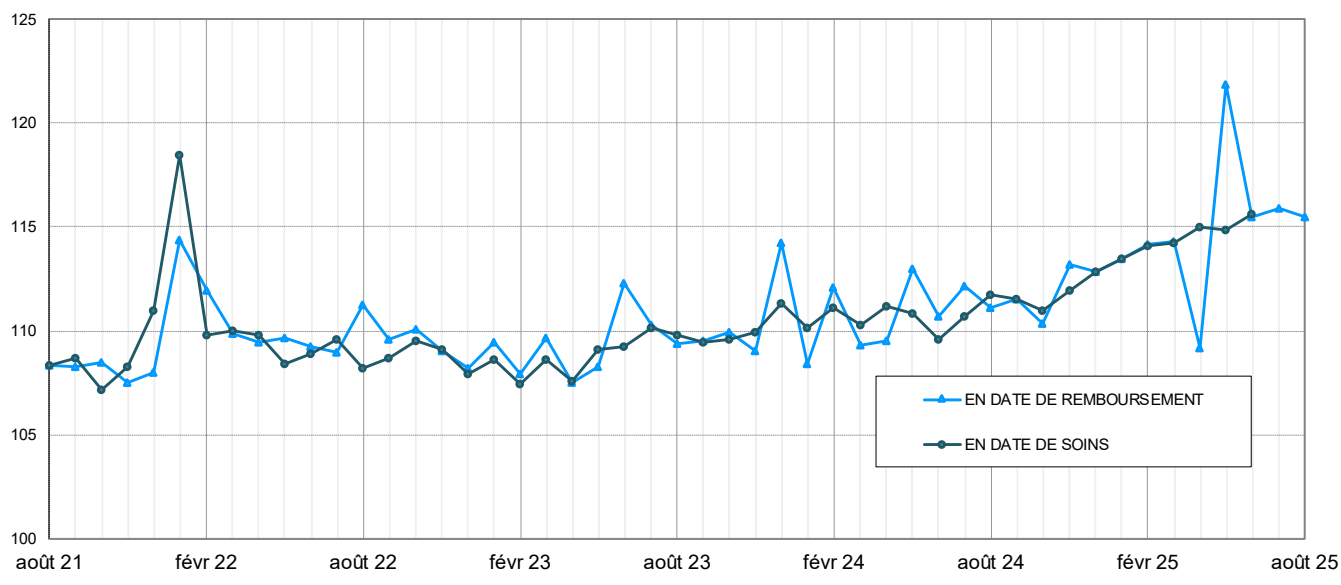
Enfin, les **dispositifs médicaux (LPP)** progressent de **2,7 %** en évolution PCAP et les remboursements de juin sont proches de ceux de mai (+ 0,6 %).

Évolution des remboursements de soins de ville en date de soins CVS-CJO à fin juin 2025 avec les remb. à fin aout 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)				Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2024	
TOTAL SOINS DE VILLE	+2,5%	-0,1%	+4,8%	+1,5%	+3,6%	+1,0%	+5,9%	+1,9%	+0,6%
Soins de ville hors produits de santé	+1,7%	-1,3%	+4,1%	+0,5%	+2,9%	-0,1%	+5,3%	+1,0%	+0,2%
Honoraires des médecins et dentistes libéraux	+2,7%	-0,4%	+5,1%	+0,8%	+6,1%	+3,1%	+8,3%	-0,2%	+1,1%
- Médecins généralistes	+0,4%	-3,3%	+3,4%	-0,8%	+4,5%	+0,3%	+7,9%	+1,1%	+1,5%
- Médecins spécialistes	+4,1%	+1,6%	+6,1%	+3,4%	+6,5%	+4,6%	+8,0%	+2,0%	+1,0%
- Dentistes	+0,6%	-3,4%	+3,3%	-5,7%	+6,7%	+2,5%	+9,5%	-10,5%	+1,2%
Soins d'auxiliaires médicaux libéraux	+0,7%	-2,0%	+5,0%	+0,6%	+0,3%	-2,4%	+4,5%	+1,6%	+0,0%
- Masseurs-kinésithérapeutes	+2,0%	-1,2%	+5,7%	+2,5%	+2,3%	-1,0%	+5,9%	+1,7%	+0,7%
- Infirmiers	-0,5%	-2,7%	+3,6%	-0,5%	-1,2%	-3,2%	+2,6%	+1,2%	-0,1%
Laboratoires	-11,2%	-15,4%	-7,7%	-14,0%	-9,0%	-13,5%	-5,2%	-9,2%	+1,5%
Frais de transports	+3,0%	+1,0%	+5,0%	+2,9%	+3,6%	+1,5%	+5,9%	+1,4%	+0,7%
Indemnités journalières (IJ) :	+3,5%	+3,2%	+3,5%	+1,9%	+3,8%	+4,1%	+3,7%	+4,0%	-1,4%
- IJ maladie	+5,2%	+5,6%	+5,1%	+1,3%	+5,7%	+6,0%	+5,7%	+4,6%	-2,0%
- IJ ATMP	+0,5%	-1,1%	+0,8%	+3,0%	+0,3%	+0,5%	+0,3%	+2,9%	-0,5%
Produits de santé (médicaments + LPP)	+3,9%	+1,7%	+6,2%	+3,3%	+4,8%	+2,5%	+7,2%	+3,5%	+1,3%
Médicaments :	+4,3%	+2,4%	+6,2%	+3,8%	+5,4%	+3,4%	+7,5%	+3,7%	+1,5%
- Médicaments délivrés en ville	+4,6%	+3,0%	+6,3%	+4,5%	+5,6%	+3,7%	+7,6%	+4,3%	+1,3%
- Médicaments rétrocedés	-1,2%	-9,0%	+4,1%	-6,2%	+2,5%	-4,0%	+6,7%	-4,5%	+5,7%
LPP	+2,7%	-0,4%	+6,4%	+1,7%	+2,7%	-0,2%	+6,0%	+2,8%	+0,6%

Source : MSA.

[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

TOTAL SOINS DE VILLE - Montants remboursés en date de remboursement et en date de soins
données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), indice base 100 = moyenne 2016



Source : MSA.

5/ Cliniques privées : évolutions en date de soins (CVS-CJO)^[1]

En date de soins CVS-CJO, les dépenses relatives à l'ODMCO sont en hausse de 10,3 % à fin juin 2025 par rapport à fin juin 2024. Les dispositifs médicaux en sus, la part tarif et les dépenses relatives aux médicaments en sus ont progressé respectivement de 20,1 %, 9,3 % et 9,0 %.

Évolution des remboursements de cliniques en date de soins CVS-CJO à fin juin 2025 avec les remboursements à fin août 2025	Évolution en ACM (année complète mobile)				Évolution en PCAP (période comparable à l'année précédente)			Évolution par rapport au mois précédent RA
	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	RA à fin juin 2024	Régime Agricole	Non-salariés	Salariés	
OD Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO)	+5,3%	+4,8%	+7,6%	+4,2%	+10,3%	+10,3%	+11,1%	+1,5%
- Part tarif	+4,1%	+3,0%	+6,9%	+4,3%	+9,3%	+8,5%	+10,4%	+1,3%
- Médicaments en sus	+11,6%	+18,1%	+7,5%	+9,9%	+9,0%	+15,2%	+6,2%	-1,7%
- Dispositifs médicaux implantables en sus	+8,9%	+8,0%	+13,6%	-1,9%	+20,1%	+19,1%	+24,4%	+6,8%

Source : MSA.

^[1] - Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6/ Points d'actualité

• Pharmacie délivrée en ville

Sur douze mois, la hausse en montant remboursé des **remboursements de médicaments délivrés en officine**, en date de remboursement et en données brutes est de **4,4 %** à fin août 2025.

L'usage progressif de médicaments innovants et onéreux et l'extension d'indication entraînent à la hausse les montants remboursés.

Ainsi, trois médicaments agissant contre des pathologies cardiovasculaires poursuivent leur tendance à la hausse depuis leur commercialisation et contribuent fortement à la croissance des montants remboursés :

- **Vyndaquel®**, un traitement ayant obtenu une extension d'indication en mai 2021 contre l'amylose cardiaque, dont le prix pour un dosage à 61 mg est de 7 261 €, impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **2,0 points**.
- **Forxiga®** et **Entresto®**, deux traitements contre l'insuffisance cardiaque chronique, commercialisés respectivement en avril 2020 et octobre 2018, ont ensemble un impact de **0,6 point**.

Ensuite, parmi les médicaments qui contribuent le plus à la croissance se trouvent des traitements contre le cancer de la prostate dont la tendance à la hausse se poursuit également depuis leur commercialisation : **Erleada®** et **Nubeqa®**, commercialisés respectivement en avril 2020 et mars 2021, impactent ensemble l'évolution des remboursements de **0,5 point**.

Puis, parmi les médicaments plus récents et qui contribuent le plus à la croissance se trouve un traitement contre plusieurs types de cancers hématologiques, **Brukinsa®**, commercialisé en janvier 2024 et qui impacte l'évolution des remboursements de **0,4 point**.

Enfin, depuis le 14 décembre 2024, le vaccin contre le zona **Shingrix®** est remboursé à 65 % chez les personnes immunodéprimées et chez l'ensemble des personnes de 65 ans et plus. Les montants remboursés associés représentent 8 millions d'euros depuis décembre 2024 et impactent l'évolution des remboursements de **0,6 point**.

A l'inverse, l'arrivée du générique **rivaroxaban** en mars 2024 entraîne une forte baisse des montants remboursés de son princeps le **Xarelto®**. Ainsi, l'anticoagulant oral direct chute sur douze mois de 90,5 % à fin août 2025, ce qui impacte l'évolution des médicaments délivrés en officine à hauteur de **- 1,5 point**.

Champ

Les résultats présentés sont issus des données statistiques sur la France métropolitaine. Ils recouvrent les risques maladie, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles. Ne sont pas pris en compte les montants versés par le régime général pour l'inter-régime et directement remboursés par la caisse centrale de la MSA, comme la dotation modulée à l'activité (DMA), le Forfait patientèle médecin traitant (FPMT), le Fonds d'intervention régional (Fir), la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp), les prises en charge de cotisations des praticiens et auxiliaires médicaux, etc. Les indemnités journalières maternité et paternité, qui ne font pas partie de l'objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam), sont exclues du champ.

Méthodologie :

Les données CVS-CJO sont recalculées chaque mois, induisant une révision plus ou moins importante de l'historique des séries.

Sigles utilisés :

ACM : Année complète mobile.

ALD : Affection de longue durée.

CVS-CJO : Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables.

DMA : Dotation modulée à l'activité.

Fir : Fonds d'investissement régional.

LPP : Liste des produits et des prestations.

ODMCO : Objectif délégué pour des soins en médecine, chirurgie, obstétrique.

OQN : Objectif quantité national.

PCAP : Période comparable à l'année précédente.

FPMT : Forfait patientèle médecin traitant

Rosp : Rémunération sur objectifs de santé publique.